



Extrait du Troyes écologie

<http://troyes-ecologie.fr/Extraits-Doutes-autour-du-projet-d.html>

Extraits : "Doutes autour du projet d'implantation d'un incinérateur"

- Environnement -



Date de mise en ligne : lundi 27 avril 2015

Copyright © Troyes écologie - Tous droits réservés

Le Petit Louvre affichait "complet" ce jeudi soir pour la conférence-débat sur le projet d'incinérateur du Grand Troyes. Voici les meilleurs extraits de l'article publié par l'Est-Eclair et rédigé par Valérie Billaudot.

« *L'incinérateur : Que faire pour l'éviter ?* » Voici le thème de la conférence organisée par le Code 10, association de protection de l'environnement, qui avait invité la population, dans la salle du Petit-Louvre, à venir écouter les arguments de Laura Chatel, responsable du programme « Territoires Zero Waste [1] ». [...]

Cet incinérateur aurait une capacité de destruction de 60 000 tonnes de déchets par an, soit 160 tonnes par jour. « *Nous nous posons des questions sur l'utilité d'un aussi gros incinérateur pour Troyes et son agglomération. Il va falloir alimenter ce monstre. Et puis, a-t-on l'argent, en ce moment, pour financer cette construction estimée entre 50 et 60 M Euros et quelles seront les répercussions sanitaires pour la population ?* », s'interroge Pascal Houplon, porte-parole du Code10.

Pour Zero Waste, un incinérateur n'est pas la solution et peut vite devenir l'ennemi des collectivités au niveau rentabilité. Selon l'association, mieux vaut continuer la collecte séparée des biodéchets, appliquer une tarification incitative, promouvoir le réemploi et apporter des aides aux porteurs de projets innovants.

[...] Les personnes présentes se sentent écartées des délibérations et estiment avoir le droit de donner leur avis. « *Il y a deux ans, on est venu me dire que l'implantation d'un incinérateur était importante. Aujourd'hui, je me pose des questions. Je me rends compte qu'il existe des alternatives. On doit aller convaincre les élus et ne pas dire qu'ils ne veulent pas voir et entendre. Mon opinion s'est formée à la suite des tas d'informations. Désormais, je suis beaucoup plus réticent au projet* », déclare Olivier Girardin, maire de La Chapelle-Saint-Luc.

[...] « *La décision du Sdeda et le vote du conseil général sont les deux premières pierres de la construction de l'incinérateur. On doit continuer à mettre en avant sa dangerosité et son inutilité, ainsi que des alternatives bien plus profitables économiquement et écologiquement* », a conclu Pascal Houplon.

[1] Zéro Déchets